



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5279

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit du domaine privé d'un local situé 1 rue Falsan à Lyon (9ème arrondissement) au profit de l'association "REED" (Rhône Emploi Et Développement) - EI n° 09057

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5279 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DU DOMAINE PRIVE D'UN LOCAL SITUE 1 RUE FALSAN A LYON (9EME ARRONDISSEMENT) AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "REED" (RHONE EMPLOI ET DEVELOPPEMENT) - EI N° 09057 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Rhône Emploi Et Développement (REED), sise 42 grande rue de Vaise à Lyon 9^{ème}, a pour objet la réalisation d'actions d'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois par un accompagnement adapté des personnes en fonction de leurs situations.

Dans le cadre du contrat de ville de Lyon, l'association met en œuvre un projet de suivi et de retour à l'emploi par l'insertion professionnelle de personnes en difficulté qui habitent le quartier du Vergoin, inscrit comme quartier prioritaire de la politique de la ville.

Pour soutenir ce projet, la Ville de Lyon met gratuitement à disposition, depuis 2006, un local d'une superficie de 55 m² en rez-de-chaussée d'un immeuble situé 1, rue Falsan à Lyon (9^{ème} arrondissement), dans le quartier du Vergoin.

Pour information, il est précisé que la valeur locative annuelle des locaux correspondant à cette mise à disposition est estimée à 6 284 euros, les fluides étant à la charge de l'occupant.

Je vous propose que la Ville de Lyon puisse continuer à apporter son soutien à ce projet de qualité en renouvelant la mise à disposition du local précité au bénéfice de l'association REED dans le cadre d'une nouvelle convention, et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- La convention de mise à disposition gratuite du local situé 1 rue Falsan à Lyon (9^{ème} arrondissement), jointe en annexe à la présente délibération, au profit de l'association REED, sise 42 grande rue de Vaise à Lyon (9^{ème} arrondissement), est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne-Sophie CONDEMINÉ